

oriGIN

Organization for an International
Geographical Indications Network

Volume No 5.

Date: Juillet 2006

Message du président



Pedro
Echeverría

Chers membres, chers amis des IG, 2006 a été une année pleine de défis pour OriGIN, jeune organisation qui a cependant réalisé de nombreux projets depuis sa création en 2003.

Durant ces derniers mois, nous sommes restés fermement engagés au niveau international afin d'appeler à une meilleure protection des Indications Géographiques (IG) dans le contexte des négociations du Cycle de Doha de l'OMC. En novembre 2005, tous les membres d'OriGIN ont signé la déclaration de Hangzhou, demandant aux négociateurs de l'OMC, lors de la rencontre ministérielle de décembre 2005 à Hong Kong, de s'accorder sur l'amélioration de la protection accordée aux IG. Comme vous pouvez le voir dans cette Newsletter, nous continuons à exhorter les membres de l'OMC à aboutir à un résultat positif sur la protection des IG et à tout mettre en œuvre pour qu'une meilleure protection des IG fasse partie du possible accord du Cycle de Doha sur le Développement qui devrait être adopté dans les prochains mois.

Au niveau européen, nous suivons de près la proposition du nouveau Règlement sur le système européen de protection des IG,

encourageant la Commission Européenne à établir un système européen d'IG plus transparent et plus efficace. Aussi, les membres d'OriGIN saluent l'adoption du nouveau Règlement 510/2006 sur le système européen de protection des IG, qui s'ouvre aux pays tiers. Pour le moment, nous suivons de près la préparation des règles d'application de ce Règlement, tout comme la prochaine révision de la politique de qualité européenne.

En somme, OriGIN se positionne comme un acteur clé dans le débat sur les IG, grâce aux efforts entrepris par nos membres dans la promotion et la protection des IG.

Preuve de notre fort engagement dans les objectifs d'OriGIN, vous trouverez dans cette édition de la Newsletter le bilan de la Seconde Assemblée Générale d'OriGIN très réussie, qui a eu lieu à Hangzhou (Chine) à la fin de l'année dernière. Les producteurs d'IG venus de plus de 26 pays à travers le monde se sont rencontrés, étape qui restera historique pour OriGIN.

Nous pouvons témoigner d'un grand développement de notre organisation et d'une mobilisation mondiale croissante en faveur des IG. Jusqu'à 2005, OriGIN a représenté plus d'un million de producteurs de produits traditionnels dans plus de 30 pays à travers le monde. Durant l'Assemblée Générale, 30 organisations d'IG chinoises ont rejoint OriGIN. Nous avons également reçu des demandes d'adhésion de producteurs de Colombie, du Brésil, de France, d'Allemagne, de Guinée,

du Kenya, de l'île Maurice, du Maroc, du Niger et de la Thaïlande.

Je suis extrêmement heureux de pouvoir compter aujourd'hui sur plus de deux millions de producteurs au sein d'OriGIN.

Concernant la structure d'OriGIN, notre présence dans toutes les régions a été renforcée par l'élection d'un nouveau Comité de Gestion composé d'un Président et de 10 Vice-présidents à travers le monde. De plus, un nouveau Secrétaire Général d'OriGIN a été nommé pour s'occuper de la gestion du Secrétariat d'OriGIN, qui représente les intérêts d'OriGIN dans le monde entier.

Parmi les réalisations d'OriGIN durant ces derniers mois, je voudrais personnellement souligner le fait qu'OriGIN a renforcé sa présence dans le scénario international, dénonçant les cas d'abus contre des dénominations de nos produits et prenant part aux plus grands événements concernant les IG.

Comme vous pouvez le voir, OriGIN a réalisé de grandes choses mais il reste toujours beaucoup à faire ! Je suis sûre qu'ensemble nous allons réussir à atteindre notre but : assurer une protection adéquate des IG, afin que les communautés locales, aujourd'hui et dans le futur, puissent bénéficier de ces produits uniques.

Pedro Echeverría

Actualités sur les négociations de protection des IG

La déclaration Ministérielle de Hong Kong

Le 18 décembre 2005, les membres de l'OMC ont adopté une déclaration ministérielle qui les autorisait à conclure les négociations du Cycle de Doha sur le Développement en 2006. En réalité, aucun réel progrès n'avait été fait et les décisions importantes du cycle de Doha ont été laissées de côté pour une décision fin juillet 2006. Cette décision est maintenant en suspens.

OriGIn a salué le fait que la Déclaration de Hong Kong contienne un engagement pour intensifier le processus consultatif sur l'extension de la protection des indications géographiques prévue par l'Article 23 de l'Accord sur les ADPIC aux produits autres que les vins et les spiritueux. Au final, plus d'efforts ont été menés durant les derniers mois à l'OMC pour essayer d'avancer sur l'amélioration de la protection des IG.

OriGIn a fait du lobby auprès des décideurs afin d'appeler à un résultat concret sur l'extension de la protection de l'Article 23 des ADPIC à tous les produits sous IG. Nous avons également demandé l'établissement d'un registre légal multilatéral ouvert à tous les produits IG. Le 19 et le 20 juin 2006, une délégation OriGIn de haut niveau a rencontré les membres de l'OMC à Genève afin de les inciter à obtenir des résultats concernant les négociations sur les indications géographiques.

OriGIn salue le fort engagement d'un large groupe de membres de l'OMC qui ont uni leur force pour obtenir un progrès dans l'amélioration de la protection des IG. Ce groupe de pays appelé « groupe des Amis des IG » dont font partie la Suisse, le Kenya, l'Inde, l'UE à 25, la Thaïlande, la Turquie, et la Chine a été plus active et audible dans les dernières semaines. Ceci est un signe très important et positif pour tous les producteurs d'IG. Il reste toutefois beaucoup à faire pour qu'une meilleure protection des IG fasse partie de l'accord de Doha.

A propos de l'extension de la protection de l'Article 23 des ADPIC à tous les produits

Dans la déclaration de Hong Kong, il y a un engagement pour que le Directeur Général de l'OMC intensifie les consultations sur ce sujet avec les membres de l'OMC. Les négociateurs ont fixé eux-mêmes une nouvelle date pour compléter les négociations sur ces modalités du cycle de Doha, mais il n'y avait aucun résultats au 30 avril 2006. Un accord possible sur les séries du cycle sur le Développement de Doha doit maintenant être adopté mais la décision est maintenant en suspens.

OriGIn poursuit son lobbying pour initier de réelles négociations sur l'extension de la protection de l'article 23 des ADPIC à tous les produits à la fin de ce cycle.

A propos de l'établissement d'un registre multilatéral pour les vins et les spiritueux

Il n'y a eu aucun progrès sur le registre multilatéral pour les vins et les spiritueux à Hong Kong au cours des derniers mois. Les négociations sont toujours fatalement bloquées sur le point d'un registre et de ses impacts légaux. Beaucoup de pays anti-IG refusent d'aller plus loin qu'un accord sur l'établissement d'une base de données pour les membres de l'OMC qui le souhaitent !

OriGIn continue à appeler à la création d'un registre légal ouvert à tous les produits IG de façon non discriminatoire. Celui-ci devrait enrichir de façon plus importante encore la protection de nos célèbres produits à travers le monde.

La protection des IG et les négociations agricoles

Dans la déclaration de Hong Kong, les membres de l'OMC ont une nouvelle fois fait référence aux IG parmi les sujets qui restent intéressants mais sur lesquels il n'y a pas encore d'accord dans le contexte des négociations sur l'Agriculture.

Les négociations cruciales à venir

Les quelques semaines de négociation à venir à Genève seront cruciales pour le futur du cycle de Doha. Si les membres de l'OMC n'arrivent pas à un accord sur l'étendue et le contenu des négociations, le cycle ne se conclura pas à la fin 2006. De fait, cela signifie qu'il sera impossible pour l'Administration américaine de soumettre un accord au Congrès américain sous la procédure "accélérée" (procédure qui ne permet pas au Congrès de protester ou rejeter des parties de l'accord, il doit dire oui ou non au paquet final entier). Dans ce cas, avant de conclure le cycle de Doha, l'Administration américaine devra demander un renouvellement de la procédure accélérée au Congrès. Ceci risque de prendre du temps...

Les membres de l'OMC ont une unique chance de montrer que l'OMC a la volonté d'aider les communautés locales en améliorant la protection des IG. Les progrès faits sur ce point refléteront l'engagement des membres de l'OMC pour mettre en place une véritable stratégie de développement. OriGIn espère qu'il y aura de bonnes nouvelles avant la fin de cet été !



Délégation d'OriGIn rencontrant le Directeur général adjoint de l'OMC Mr. Rufus Yerxa

oriGIn

Deuxième Assemblée Générale

De nouveaux adhérents appellent à la promotion et la protection des IG

OriGIn a organisé sa Deuxième assemblée Générale à Hangzhou (Chine), les 14 et 15 novembre 2005.

Les producteurs d'IG venant du monde entier se sont rassemblés à Hangzhou, afin de discuter du rôle des IG en tant qu'outils de développement rural et de la protection des IG dans le monde. Durant cette rencontre, 30 organisations d'IG chinoises ont décidé de rejoindre OriGIn, en particulier le célèbre thé Longjing et le vin jaune Shaoxing, deux des premiers IG enregistrées en Chine. Nous avons également reçu des demandes d'adhésion de producteurs du Brésil, de France, de Guinée, du Kenya, de l'île Maurice, du Maroc, du Niger et de la Thaïlande. Cette rencontre fut une excellente opportunité pour réfléchir aux récents développements concernant les IG dans le monde et, plus important encore un mois avant la rencontre ministérielle de Hong Kong, pour explorer la façon dont nous pouvons promouvoir et protéger, au mieux, les IG dans le future et plus particulièrement dans le contexte de l'OMC.

Parmi les principales conclusions de cette Assemblée Générale, OriGIn :

- a accueilli les nouveaux membres avec l'adhésion de 40 associations ;
- a préparé un accord avec l'Institut National Chinois de Normalisation (CNIS) afin qu'il représente OriGIn en Chine ;
- a signé la déclaration de Hangzhou appelant les négociateurs de l'OMC à s'entendre pour améliorer la protection des IG lors de la Rencontre ministérielle de Hong Kong en décembre 2005 ;
- a créé de nouveaux partenariats entre les membres d'OriGIn des pays développés et en développement ;
- a renforcé l'échange d'expérience et d'expertise entre tous les membres d'OriGIn ;
- a développé des campagnes de presse autour de cet événement ;
- a nommé un nouveau Comité de Gestion pour la période 2006-2007 ;



Exposition de produits IG lors de l'Assemblée Générale d'OriGIn

oriGIn

Partenariats : La solidarité des producteurs en mouvement

Deux ans après leurs créations, les partenariats initiés entre les membres d'OriGIn ont développé un échange enrichissant d'expériences afin de promouvoir le concept d'IG auprès des producteurs.

- Le Café de Antigua (Guatemala) et le Pruneau d'Agen (France) ont bâti une forte coopération basée sur une assistance technique entre les deux IG.
- Les producteurs d'huile d'Argan du Maroc ont profité de l'expérience de leur partenaire, le Comté (France), pour apprendre à mettre en place leur IG et à rassembler les producteurs d'huile en coopératives. L'Huile d'Argan devrait être prochainement reconnue comme IG au Maroc.
- Les Ananas de Guinée et le Fromage L'Etivaz (Suisse) auront leurs premiers échanges en tant que partenaires durant l'année 2006.

Grâce à la rencontre de Hangzhou, plusieurs organisations de producteurs d'IG ont décidé d'établir de nouveaux partenariats qui devraient démarrer leur coopération au long de cette année. Les partenariats proposés sont :

- La Viande séchée du Valais (Suisse) & l'oignon violet du Malbi (Niger)
- La Région Aquitaine (France) & les produits horticoles (l'île Maurice)
- Le Plateau de Phurua (vin de Thaïlande) & le fromage Roquefort (France)
- Le Parmigiano Reggiano (Italie) & le thé Longjing (Chine)

OriGIn va continuer à encourager ses membres à créer des partenariats entre producteurs d'IG afin d'échanger les expériences et les expertises sur le développement des IG.

oriGIn

Un nouveau Comité de Gestion

OriGIn comptera cette année sur un nouveau Comité de Gestion pour la période 2006-2007.

Depuis son lancement à Genève le 11 juin 2003, OriGIn n'a pas arrêté de grandir. Il représente maintenant plus de 2 millions de producteurs de produits traditionnels de plus de 30 pays et la plupart des continents: Afrique, Amérique du Nord et Latine, Asie, Europe de l'Ouest et de l'Est.

Afin de réaliser le besoin de développement géographique de l'organisation, les membres d'OriGIn ont élu un nouveau Comité de Gestion pour la période 2006-2007:

- Président: *M. Pedro Echeverria* (Café Antigua – Guatemala)
- Vice-président Monde *M. Adargelio Garrido de la Grana* (Habanos - Cuba)
- Vice-président pour l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient: *Mme Zoubida Charrouf* (huile d'Argan – Maroc)
- Vice-président pour l'Afrique Subsaharienne : *Mrs. Agnès Nyaga* (Thé – Kenya)
- Vice-président pour l'Amérique du Nord : *M. Ramón Gonzalez Figueroa* (Tequila de Jalisco - Mexique)
- Vice-président pour l'Amérique Latine : *M. Francisco José Pareja Padro* (Pisco - Pérou)
- Vice-présidents pour l'Asie: *Brig. Anil Adlakha* (riz Basmati - Inde) et *M. Zheng Weihua* (Institut National de Standardisation - Chine)
- Vice-président pour l'Europe de l'Est: *M. Tomislav Galovic* (Slavonski Domaci Kulin - Croatie)
- Vice-président pour l'Europe de l'Ouest : *M. José Enrique Garrigós* (Jijona y Turrón de Alicante - Espagne) et *M. Stefano Tedeschi* (Jambon de Parme - Italie)
- Secrétaire Générale d'OriGIn : *Mrs. Ester Olivas Cáceres* (Espagne)
- Trésorier d'OriGIn: *M. Louis Fleury* (Viande Séchée du Valais – Suisse)

La bonne volonté de nombreux membres de jouer un rôle actif assurera un service plus efficace à tous les membres ainsi qu'à tous les producteurs d'IG à travers le monde.



Le Comité de Gestion élu pour 2006-2007

oriGIn
En action

OriGIn salue le nouveau Règlement européen sur les IG

Le 31 mars, La Communauté européenne a publié le Règlement 510/2006, sur la protection des Indications Géographiques (IG) et des Appellations d'Origine Protégée (AOP) pour les produits agricoles, Règlement salué par OriGIn, car il ouvre le système européen de protection des IG aux producteurs des pays tiers.

Les mois précédents, les membres européens d'OriGIn avaient demandé aux Institutions européennes d'établir un cadre juridique plus formalisé pour les détenteurs d'IG ainsi que des bons moyens de communication vers les consommateurs. Malheureusement toutes les revendications d'ORIGIN n'ont toutefois pas été prises en compte dans le nouveau règlement.

Pour le moment, OriGIn continue à s'engager fortement pour la défense des intérêts des producteurs d'IG européens, en suivant de près la préparation des règles d'application du nouveau Règlement tout comme la révision prochaine de la Politique de Qualité européenne.

OriGIn entre en action afin de rechercher une meilleure protection des IG en Argentine et au Chili

Le 10 mai, OriGIn a rencontré la Commission européenne afin d'exprimer ses inquiétudes à propos des abus dont sont victimes les producteurs d'IG sur le marché de

l'Amérique latine, et plus particulièrement en Argentine et au Chili. Ces usurpations ont des effets désastreux sur la renommée des produits IG, avec comme exemple parmi d'autres : le fromage Manchego, le Pruneau d'Agen ou le nougat Jijona et le Turrón d'Alicante.

OriGIn considère que l'utilisation abusive de ces dénominations sur les marchés argentin et chilien violent l'Article 22 de l'Accord sur les ADPIC, qui exigent que les membres de l'OMC protègent leurs consommateurs contre la tromperie et préviennent tout acte de concurrence déloyale.

OriGIn met en place des relations de coopération sur la IG avec le Ministère de l'Agriculture brésilien

Le 29 mai 2006, OriGIn a rencontré Mme Bivanilda Tapias, représentante du Ministre de l'Agriculture au Brésil, chargé de la promotion des IG brésiliens, comme le Café do Cerrado ou les vins de la Vale dos vinhedos. D'autres IG ont déjà demandé leur reconnaissance.

OriGIn a eu l'opportunité de présenter son organisation au représentant brésilien qui a montré un grand intérêt pour les objectifs et les actions d'OriGIn, et qui a souligné la volonté du Ministre brésilien de l'Agriculture de travailler de façon proche avec OriGIn sur la promotion et la protection des IG.

OriGIn demande aux négociateurs de l'OMC d'aboutir sur la protection des IG dans le cycle de Doha

Le 19 et le 20 juin 2006, une délégation de haut niveau, représentant les producteurs d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe ont été à Genève afin de demander que l'enrichissement de la protection des IG fassent partie de la décision prévu pour les prochains mois (voir la rubrique : Actualités sur les négociations de protection des IG).

oriGIn
Calendrier

- Séminaire sur les nouvelles règles d'enregistrement des IG, organisé par O'Connor et Company – Avocats européens *Bruxelles (Belgique), 16 mai 2006.*
- Présentation d'OriGIn à Mme Bivanilda Almeida Tapias, représentante du Ministre de l'Agriculture au Brésil, en charge de la création d'un office pour la gestion des IG brésiliens. *Paris (France), 29 mai 2006.*
- Séminaire sur les dénominations d'origine et sur les marques commerciales collectives, intitulé : "Encuentro Internacional de Denominaciones de Origen y marcascolectivas". Organisé par le gouvernement de l'Etat du Michoacán et l'IMPI (Institut mexicain sur la Propriété Intellectuelle). *Michoacán (Mexique), 7 juin 2006.*
- Séminaire sur les " Indications Géographiques", organisé lors de la rencontre Asie - Europe (ASEM) groupe de travail sur la propriété intellectuelle). *Bangkok (Thaïlande), 30 juin 2006.*
- Séminaire régional sur la de l'utilisation de la Propriété intellectuelle pour l'agro-food en PME. Organisé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). *Montevideo (Uruguay), 3 - 5 juillet 2006.*
- Conférence ouverte au public intitulée: « Est-ce que les IG sont en faveur du développement? » Organisée par le projet SINERGI (Strengthening International Research on Geographical Indications). *Montpellier, 6-7 Septembre 2006.*
- Présentation d'OriGIn dans le contexte des journées organisées par Terroir et Culture, association pour la défense des terroirs dans le monde. *Laguiolle (France), 22 - 23 septembre 2006*
- Terra Madre – rencontre mondiale des communautés alimentaires, organisée par la Slow Food Foundation. *Turin (Italie) 26-30 octobre 2006.*